

RAPPORT MORAL

AG Ordinaire Phyto-Victimes 2021

Chères adhérentes,
Chers adhérents,

Il me revient le devoir de vous présenter le rapport moral de l'année 2020 en retraçant les nombreuses activités de l'association cette année-là et en abordant, ensuite, les projets imaginés pour 2021.

Evidemment, 2020 n'a pas été une année comme les autres. L'arrivée de la COVID a été une source de préoccupations dans nos méthodes de travail, notre organisation et notre quotidien. Heureusement pour l'association, cela faisait déjà de nombreux mois que nous avons optimisé notre capacité de travail à distance, aussi bien du côté de l'équipe salariée que des administrateurs et des bénévoles.

De fait, même si quelques réajustements ont été nécessaires dans notre quotidien, nous n'avons jamais interrompu notre mission principale qui est de venir en aide aux victimes. Nous pouvons être fiers et reconnaissants de la mobilisation de toutes nos salariées, qui ont permis de relever ce défi malgré leurs contraintes personnelles et familiales.

Nous avons aussi eu de nombreuses craintes sur les questions financières. Alors que le monde était à l'arrêt, nombre de nos financeurs nous renvoyaient à des délais inconnus pour le versement de sommes acquises et nombre de nos interlocuteurs disparaissaient de leur poste de travail, ne permettant pas de relancer les projets engagés ou de bâtir des prévisions de financement.

Pour ne pas vous tenir trop longtemps dans le suspens, vous le verrez lors de la présentation de nos comptes, tout se termine favorablement pour Phyto-Victimes car malgré quelques retards, aucun de nos soutiens financiers publics ou privés n'ont failli. TOUS ont répondu présents et un grand nombre des projets envisagés ont donc été maintenus. Certains ont subi un retard du simple fait des restrictions de déplacements.

Abordant les projets de Phyto-Victimes, rappelons que 2020 a été l'année de la mise en place du « Fonds d'Indemnisation pour les Victimes des Pesticides », le FIVP. Ce changement crucial de circuit administratif pour toutes les victimes a fortement mobilisé l'association, tant sur le plan « politique », pour tenter d'améliorer les textes qui l'encadrent, que sur son application en tant que telle, pour accompagner au mieux les demandes.

Il n'est pas prétentieux de rappeler que ce dispositif a pu voir le jour grâce à 5 années d'engagement fort de Phyto-Victimes sur ce sujet, mais aussi grâce aux parlementaires Nicole Bonnefoy, Dominique Potier, Bernard Jomier, Mathieu Orphelin et Delphine Batho, qui ont toujours soutenu nos efforts. Bien sûr, le cabinet d'avocats TTLA, qui défend les intérêts de plusieurs d'entre vous, était aussi à nos côtés dans ce combat et nous remercions chacun de nos partenaires pour ce succès collectif.

Pour ne reprendre que quelques grandes lignes, le FIVP, c'est :

- Une augmentation d'environ 30% des indemnisations pour les non-salariés
- Une égalité de traitement dans toutes les régions de France
- Une possibilité d'indemnisation pour de nombreux indépendants qui n'avaient jamais cotisés au ATMP, non obligatoire avant 2002
- Une possibilité d'indemnisation pour les enfants des professionnels exposés
- Et aussi une grande avancée pour les travailleurs de l'agriculture dans les départements de l'Outre-Mer et particulièrement aux Antilles.

Tout ceci a généré, comme je vous le disais, un gros volume de travail supplémentaire pour le Service Victimes de l'association. Cela a pu parfois rallonger certains délais dans l'accompagnement personnel de vos dossiers mais il faut que chacun d'entre vous ait bien conscience que ce service œuvre au quotidien non seulement pour vous aider individuellement dans le succès de votre demande mais aussi pour mener un combat législatif et faire progresser vos droits.

Ce double travail de fond n'est pas toujours visible mais il est fondamental. D'autant que vous êtes les seuls à pouvoir le financer, grâce à vos cotisations et à vos dons.

2020 c'est aussi la réflexion, la construction et le lancement d'une base de données nationale des victimes des pesticides. Cette base, c'est vous, l'ensemble des malades des pesticides. C'est votre parcours de travail, vos pratiques, vos pathologies, votre parcours en maladie professionnelle. Vous tous, volontaires pour y figurer anonymement, tous ceux qui ont fait appel à Phyto-Victimes depuis ses 10 ans d'existence. Mais, cela peut aussi être vous, qui aujourd'hui avez des soucis de santé et qui souhaitez vous faire recenser.

Les objectifs de cette base de données sont très simples : avoir une autre lisibilité de la situation sanitaire, dénombrer les pathologies reconnues ou non et les symptômes qui vous posent problèmes au quotidien. Les statistiques inédites de cette base nous permettront d'être plus performants, demain, lorsque nous interviendrons devant telle ou telle institution pour défendre vos droits en tant que victimes, alerter sur des lenteurs de procédures, des dysfonctionnements...

Je tiens à remercier notre mécène de compétence ALTEN Solidaire qui a permis le développement informatique de cet outil ainsi que le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation qui a contribué financièrement à sa mise en œuvre.

2020, c'est aussi la poursuite d'un projet qui veut sortir de l'ombre les victimes des pesticides. À la suite du succès de notre exposition photos-vidéos itinérante, les équipes ont imaginé une web-série documentaire en 8 chapitres conçue comme un outil de sensibilisation, que l'on peut regarder simplement depuis son ordinateur. Ce projet, 100% dématérialisé, 100% web, 100% européen, présentera le combat des travailleurs victimes des pesticides en France, en Italie et en Allemagne. Il exposera également l'engagement de citoyens, d'élus et de porteurs de projets alternatifs aux pesticides.

En attendant l'achèvement de cette web-série documentaire en 2021, nous avons imaginé nous servir de l'exposition photos-vidéos lors de nombreux événements, interventions scolaires, etc., mais l'arrêt des manifestations, des salons et la fermeture des lycées ont mis à mal notre programmation. Cependant, nous n'avons jamais baissé les bras et nous avons continué d'assurer notre travail de sensibilisation, dès que cela était possible, à distance.

En 2020, nous avons aussi engagé un travail important dans la refonte de notre site internet. Grâce à notre mécène de compétence « Les Veilleurs du Net » (My Golden Network) que je remercie ici chaleureusement, il a été possible de progresser aisément sur le sujet de manière très peu coûteuse pour l'association. Le site, nouvellement en ligne, est ainsi plus fonctionnel, plus intuitif,

plus simple et il offre une meilleure visibilité des informations ou de l'aide que nous pouvons apporter. Nous espérons aussi y intégrer, prochainement, de nouvelles fonctions pour nos membres.

Bien sûr, il est difficile de résumer en ces quelques lignes une année entière d'activité, mais ce qui est important à retenir c'est que malgré le contexte difficile que nous avons tous traversé, nous avons tenu le cap et rempli nos missions.

Même si l'année est déjà bien avancée, projetons-nous désormais en 2021. Depuis le début de l'année, nous poursuivons un grand nombre de projets qui ont pris du retard et qui sont sur le point de se terminer.

Par ailleurs, nous venons de présenter aux ministères de l'Agriculture, de la Santé, du Travail et des Outre-mer ainsi qu'aux préfets de la Martinique et de la Guadeloupe, un projet dans le cadre du « plan chlordécone » pour accompagner les victimes des pesticides aux Antilles. Un très vaste programme de 7 ans qui s'ouvre à nous pour aider ces victimes comme nous le faisons ici en métropole.

Depuis 10 ans, l'association a toujours eu besoin de se structurer et de recruter des forces vives pour développer des projets chaque année plus ambitieux. Malgré la crise, de nombreux bénévoles se sont engagés pour aider l'association, soit pour des missions ponctuelles, soit de façon plus pérenne. Certaines victimes ont, elles aussi, décidé de s'engager aux côtés du conseil d'administration pour assurer le fonctionnement de l'association au quotidien.

Malgré les difficultés, les administrateurs et l'ensemble des salariées ont fourni des efforts importants pour continuer de soutenir les travailleurs malades. Je ne peux, encore une fois, que saluer l'implication de l'équipe salariée qui a su s'adapter rapidement à la situation et redoubler d'abnégation. Depuis mars 2020, nous travaillons 100% en distanciel et nous avons aussi embauché à distance. Cette AG permettra pour certains administrateurs et salariées de se découvrir réellement et physiquement, sans écran interposé. Merci à vous tous d'avoir réussi ce défi. Au nom de tous les membres de l'association, je me permets de vous remercier très sincèrement.

Antoine Lambert
Président de l'association Phyto-Victimes